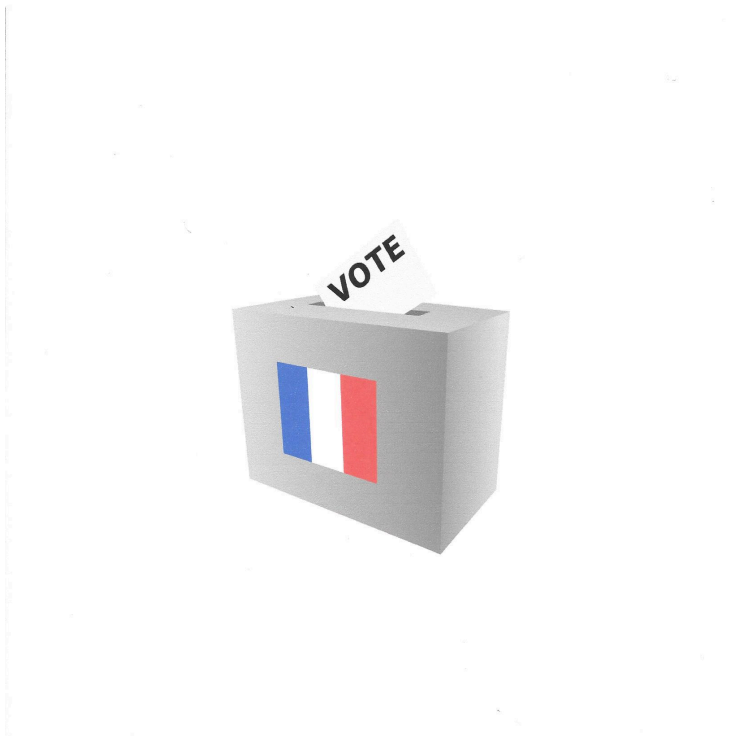


Préparation des élections sénatoriales

Les délégués miélanais et leurs suppléants



Préparation des élections sénatoriales

Conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Afin d'élire leurs délégués et suppléants, les conseils municipaux concernés sont tous convoqués le vendredi 10 juillet 2020 (à l'exception de la Guyane et de la Polynésie française). Par une circulaire du 30 juin 2020, le ministère de l'intérieur apporte toutes les instructions utiles quant à cette élection.

À Miélan, le conseil municipal était convoqué à 19 h.

Sont élus délégués :

- Arenou Jean-Loup
- Mochi Martine
- Arrouy Fabien

Sont élus suppléants :

- Burel Marie-Josée
- Lurde Jean-Claude
- Violles Valérie